

FACTURE N° 5100180

N/REF : 3/10/2025 14H31 C:026163 I:33262

V/Email reçu le Vendredi 03/10/2025 à 14H31

SELON DEVIS N° 5100007

CITYA COLLET BEILLON

**12 AVENUE ALSACE LORRAINE
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : L'ESTORIL
29 BIS/31 RUE COLONEL BOUGAULT
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 10 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLÉE 31 BOUGAULT - 4E ÉTAGE - MME MARTINS TEIXEIRA 06 18 52 77 38
CODE IMMEUBLE 9248E

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5100007 du 03/10/2025 d un montant de
180,02 TTC

Donneur d'ordre : Mme S GUAGENTI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

AFFICHAGE COUPURE D'EAU GENERALE 48H AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME MARTINS AU 4EME ETAGE

COUPURE D'EAU

DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA TETE DE POTENCE VANNE AVANT COMPTEUR

REMISE EN EAU

CONTROLE BON ETANCHEITE ET BON FONCTIONNEMENT - OK

NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 10/10/2025

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 10/10/25 à 17H30 Mme S GUAGENTI

AH TT Email envoyé le 03/10/25 à 11H37 Mme S GUAGENTI

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5100180

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	163,66	163,66
	TOTAL H.T.		163,66
	T.V.A. a 10,00%		16,36
	TOTAL T.T.C.En EURO		<u>180,02</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN